



RAPPORT FINANCIER 2018

**BILAN COMPTABLE 2018
BUDGET PRÉVISIONNEL 2019**

RAPPORT FINANCIER 2018

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice comptable 2018 affiche un **déficit de 13 521 euros**, représentant 1,7 % du budget global 2018. Il s'agit d'un second exercice déficitaire, après une perte de 35 964 euros en 2017, entraînant une diminution significative des fonds associatifs qui totalisent désormais – 1 898 euros au bilan. Cela induit un besoin en trésorerie, en partie comblé par le recours à deux emprunts sur cinq ans totalisant un apport de 50 000 euros à la fin de l'année 2018.

Ce déficit est principalement causé par l'impact budgétaire des 20 ans du Jardin Moderne, organisés les 15 et 16 juin 2018. Il reste cependant bien inférieur à celui de l'année N-1, et a été limité grâce à des mesures

d'économies entamées dès le second semestre 2018 et l'obtention d'une subvention exceptionnelle de 10 700 euros accordée par la Ville de Rennes.

Le bilan au 31/12/2018 incite donc l'association à la prudence, avec le maintien des mesures d'économies entamées, une bonne gestion des flux de trésorerie, l'augmentation des recettes propres, la recherche de subventions exceptionnelles et l'augmentation des subventions de fonctionnement.

	2015	2016	2017	2018	% budget N	% N-1
Salaires Jardin Moderne	399 099 €	429 117 €	456 755 €	451 875 €		-1,1%
Salaires Formation	16 120 €	14 492 €	15 605 €	17 957 €	63%	15,1%
Salaires intermittent.e.s	21 644 €	25 024 €	23 680 €	44 785 €		89,1%
Achats de marchandises	52 436 €	47 362 €	37 758 €	44 912 €	5%	18,9%
Charges de fonctionnement	169 118 €	188 954 €	207 257 €	204 677 €	25%	-1,2%
Autres charges	11 724 €	12 955 €	47 419 €	17 957 €	2%	-62,1%
Fonds dédiés	29 038 €	29 294 €	42 197 €	3 698 €	0%	-91,2%
Dotations amortissements	21 980 €	22 272 €	24 632 €	31 023 €	4%	25,9%
Total Charges	721 159 €	769 470 €	855 303 €	816 885 €	100%	-4,5%
	2015	2016	2017	2018	% budget N	% N-1
Recettes Propres	262 542 €	258 241 €	257 301 €	249 839 €	31%	-3,0%
Adhésions	13 222 €	14 134 €	13 988 €	14 596 €	2%	4,2%
Autres Produits	14 394 €	29 642 €	27 239 €	32 572 €	4%	16,4%
Subventions fonctionnement	368 500 €	378 200 €	400 756 €	394 377 €	49%	-1,6%
Subventions pour projet	36 938 €	49 922 €	73 488 €	53 450 €	7%	-37,5%
Reprise fonds dédiés	18 055 €	29 038 €	29 294 €	42 197 €	5%	30,6%
Aides sur salaires	22 574 €	19 907 €	17 273 €	16 332 €	2%	-5,8%
TOTAL Produits	736 225 €	779 084 €	819 339 €	803 364 €	100%	-2,0%
RÉSULTAT	15 067 €	9 614 €	-35 964 €	-13 521 €		

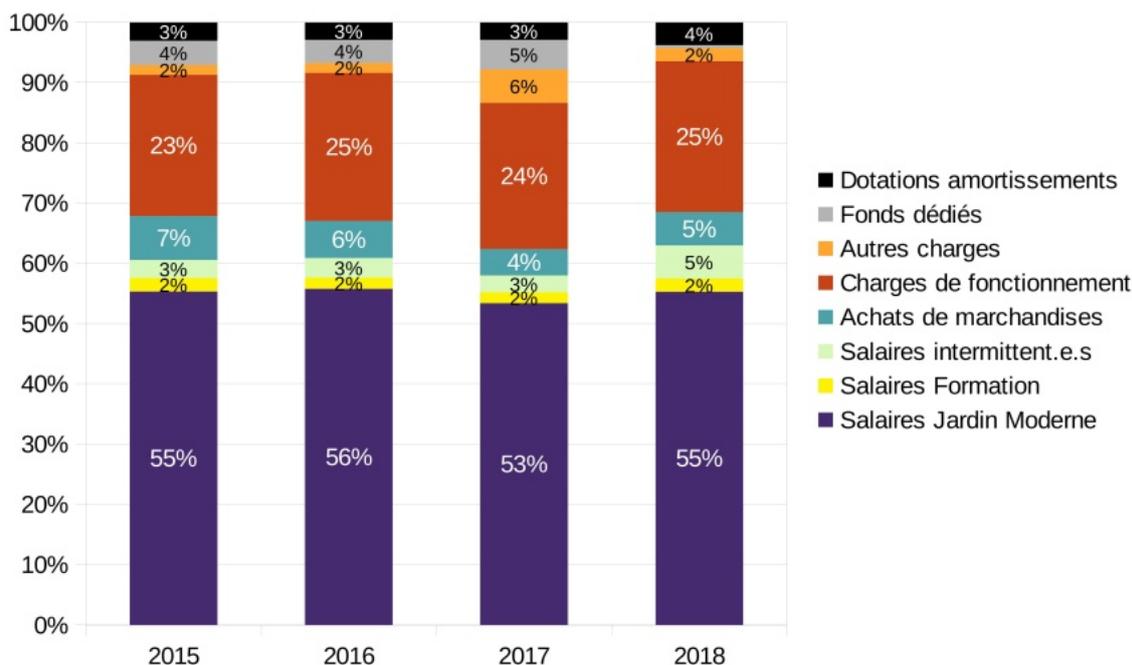
EVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS

L'année 2018 présente des charges et produits en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Charges 2018

L'exercice comptable totalise des charges à hauteur de **816 883 €**. Cela constitue une baisse de 38 420 euros par rapport à N-1 (-4,5%).

COMPARATIF CHARGES 2015 - 2018



La **masse salariale** reste le premier poste de dépenses avec 514 616 € (63 % du budget global). Elle comprend les salaires et charges de l'équipe permanente, intervenant.e.s en formations, artistes et technicien.ne.s intermittent.e.s :

- la masse salariale de l'**équipe permanente** est stable suite au rattrapage salarial de l'année N-1 (451 874 € soit -1%)
- celle liée à l'activité de **formation** est en hausse, conséquence logique du développement de cette activité. (17 957€ soit +15%)
- enfin, les rémunérations versées aux **intermittent.e.s** sont en forte hausse avec les embauches exceptionnelles liées aux 20 ans. (44 785 € soit + 89%)

Viennent ensuite les **charges de fonctionnement** à hauteur de **204 677 €** (25 % du budget). Leur montant reste stable par rapport à l'année précédente (-1%).

Les dotations aux amortissements sont conformes aux prévisions énoncées au bilan 2017, avec une hausse de 6 391 €, due à l'amortissement sur une année pleine des travaux entamés courant 2017 (cuisine, parquet des locaux de répétition, pergola).

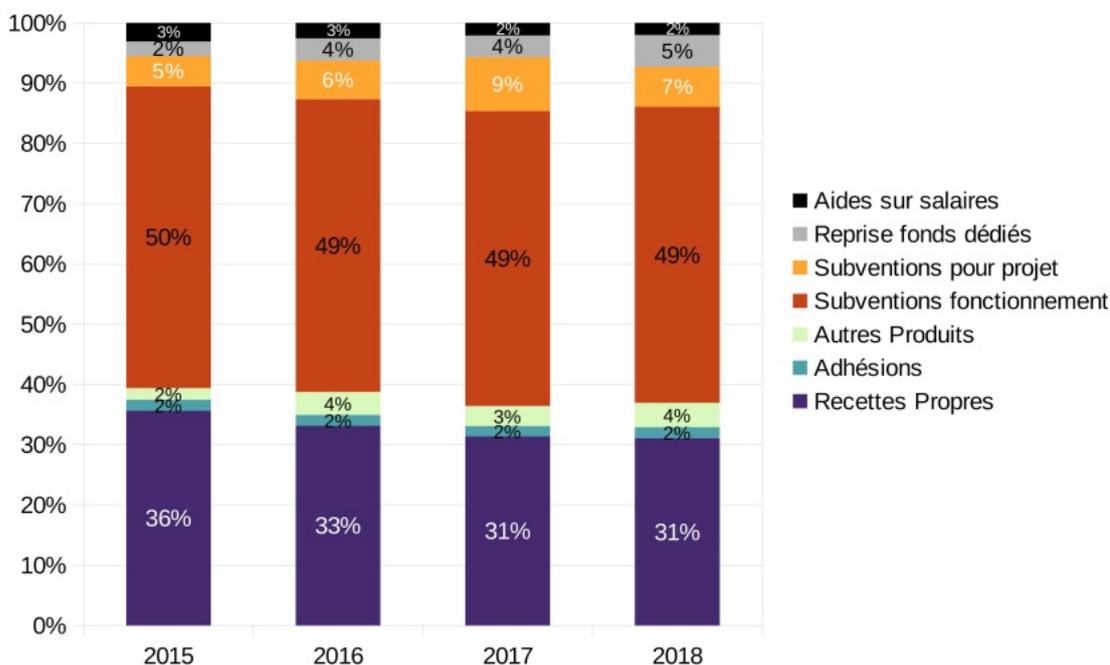
Les achats de marchandises et matières premières (**bar et restaurant**) complètent les charges avec 5 % du budget, et les dotations aux **amortissements** à hauteur de 4 %.

Les **fonds dédiés** (ressources affectées aux projets non utilisées sur l'exercice) ont fortement diminué, avec seulement 3 698 € (-91%), attestant une maîtrise budgétaire et une bonne affectation des subventions sur l'exercice comptable.

Produits 2018

Les produits 2018 atteignent un total de **803 363 €**, soit une baisse de 15 976 € par rapport à 2017 (-2%).

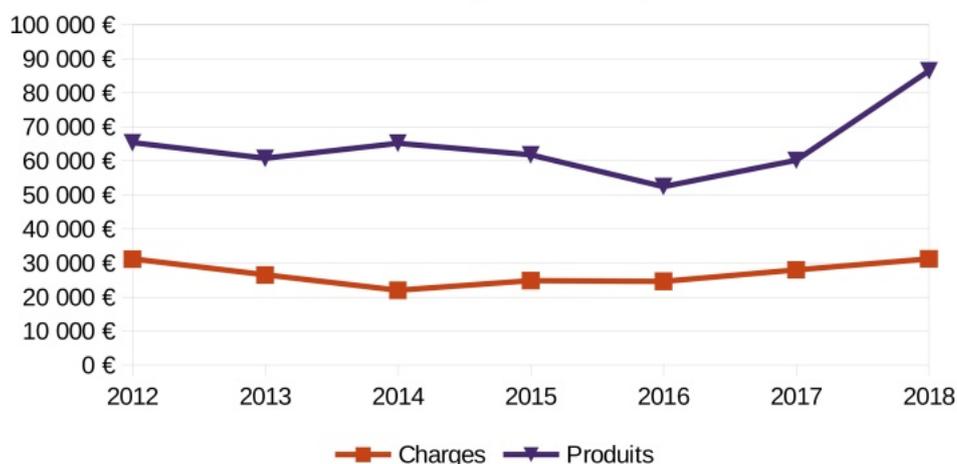
COMPARATIF PRODUITS 2015 - 2018



Le chiffre d'affaires atteint cette année **249 839 €**, il est relativement stable par rapport à 2017 (-1,6%). Il comprend les recettes du bar et restaurant, les ventes de forfaits de répétition, locations de matériels, mise à disposition de la salle de concert et des bureaux associatifs, activités de formation, et les recettes de billetterie des 20 ans. L'arrêt de la gestion des locaux

associatifs situés dans le quartier de Villejean a généré une baisse de produits à hauteur de 15 159€, compensée par la baisse de charges correspondantes. Enfin, les recettes des formations et la subvention ATE sont à la hausse, confirmant la solidité budgétaire de cette activité.

Activité Formation : comparatif Charges et Produits



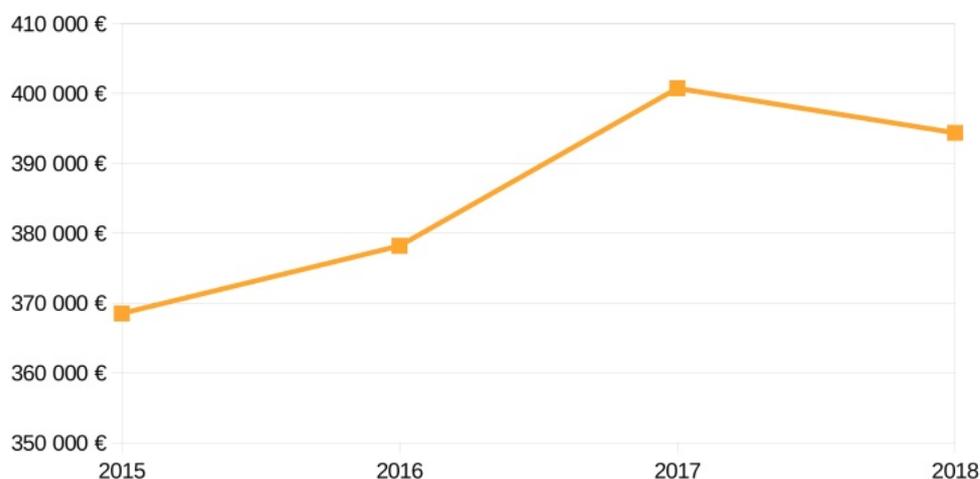
Le nombre **d'adhérent.e.s** poursuit sa croissance et entraîne une hausse des produits issus des cotisations avec un total de **14 596 €** (4,2%).

Les **subventions** accordées à l'association totalisent **447 827 €**, soit 56 % du total des produits. Si leur montant global est en baisse de 5,9 %, cela est dû principalement aux écritures comptable des fonds dédiés, importants en

2017, et à la baisse de la prise en charge des fluides du bâtiment sur la subvention Ville de Rennes.

Les subventions de fonctionnement sont donc en légère baisse avec le changement de calcul des charges prises en charge par la Ville.

Evolution des subventions de fonctionnement



Les subventions affectées au projet de coopération du bassin rennais totalisent 32 000€, dont 25 000€ DRAC et 7 000€ Métropole.

La subvention régionale ATE (Actions Territoriales Expérimentales) permet quant à elle de financer les formations dispensées aux personnes qui ne bénéficient pas de droit à la formation. Elle atteint 37 720€ en 2018.

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA porteurs

d'un projet artistique (BRSA) est stable avec 6 750€.

Une **subvention exceptionnelle** accordée par la Ville de Rennes (10 700€) a permis de limiter l'impact budgétaire de l'événement des 20 ans.

Enfin, la sollicitation du **mécénat** à l'occasion des 20 ans a porté ses fruits, avec 4 850€ obtenus.

Conclusion :

On constate une bonne maîtrise des charges fixes, mais une hausse des charges sur l'événement des 20 ans. Les mesures d'économies engagées au second semestre sont lisibles sur les autres achats et charges externes (-1,25%) et montrent le travail réalisé pour contenir le déficit.

Du côté des produits, le montant des cotisations témoigne d'un projet toujours plus soutenu par ses adhérent.e.s, avec des services de répétition également à la hausse. Si les subventions restent stables, leur croissance, ou l'obtention de subventions exceptionnelles permettraient de sécuriser la situation de l'association et d'assurer un excédent significatif permettant de reconstituer les fonds associatifs.

BILAN DE L'ASSOCIATION

Au passif, après affectation du résultat, les réserves de l'association devraient être nulles, avec un report à nouveau négatif à - 11 243€, compensé en partie par l'amortissement des subventions d'investissement précédemment obtenues. Le total des fonds associatifs est ainsi porté à - 1 898 €.

A l'actif, les immobilisations passent de 101 119 € en

2017 à 77 133 € en 2018. Si la situation financière de l'association pousse à l'économie sur les charges de fonctionnement, il convient de trouver des moyens et aides à l'investissement afin de préserver les capacités d'accueil des musiciens au Jardin Moderne : poursuite de la rénovation des locaux, investissement sur les instruments et le matériel technique.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Les disponibilités en trésorerie (comptes bancaires et caisses), sont de 54 548€ au 31/12/2018, grâce à l'apport d'un emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel de Bretagne (25 000€) et d'un Contrat d'Apport Associatif conclu avec Bretagne Active (25 000€ également). Ce dernier consiste en un prêt à taux zéro sur cinq ans, et dont le premier remboursement de capital n'interviendra

pas avant le 15 juillet 2019. L'emprunt du Crédit Mutuel de Bretagne est quant à lui conclu également sur une durée de cinq ans, pour un taux fixe hors assurance de 1,05 %, soit un total d'intérêts équivalents à 2,755 % du capital emprunté.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Déficit sur le projet des 20 ans à hauteur de 35 748€

Mesure d'économies à partir du mois de juin 2018

Charges de fonctionnement et masse salariale permanente stable, malgré trois ruptures conventionnelles en cours d'exercice. Deux postes sont

restés vacants durant le mois de décembre 2018.

Chiffre d'affaires stable.

Nombre d'adhésions à la hausse, à l'image des produits générés par les activités.

OBJECTIFS FINANCIERS 2019

Le bilan au 31/12/2018 présente un report à nouveau négatif à -1 898€. Afin de reconstituer les fonds associatifs et sécuriser le fonctionnement de l'association, il devient indispensable de réaliser des excédents durant les prochains exercices comptables. Voici les objectifs fixés par le Conseil d'administration du 13/03/2019, en accord avec la commissaire aux comptes :

- Réaliser un excédent de 10 000 euros minimum ;
- Demande d'une subvention exceptionnelle auprès du CNV à hauteur de 20 000€ ;
- Négocier une hausse des subventions de fonctionnement ;
- Poursuivre les mesures d'économie, en réduisant au maximum les charges lorsque cela n'a pas d'impact significatif sur l'activité ;

- Valider en assemblée générale une hausse du prix des cotisations, sur la base des propositions suivantes :

- adhésion individuelle : hausse de 16 à 20€ ;
- modification des adhésions pour les personnes morales :
 - * adhésion structure à but non lucratif, dont la masse salariale est inférieure à 1 ETP (Équivalent Temps Plein) : conserver une cotisation à 30€ ;
 - * adhésion structure à but non lucratif, dont la masse salariale est supérieure à 1 ETP (Équivalent Temps Plein) : cotisation à 80€ ;
 - * adhésion structure à but lucratif : cotisation à 150€ ;
- Augmentation du tarif des activités (répétition, mise à disposition du lieu, restaurant...)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation en report à nouveau

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Budget prévisionnel transmis aux partenaires de l'association fin 2018.

BUDGET PREVISIONNEL			
	2019	%	
C H A R G E S	Masse salariale Jardin Moderne	458 548 €	56,8%
	Masse salariale Formateurs occasionnels	17 522 €	2,2%
	Masse salariale Intermittents	30 000 €	3,7%
	Achats de marchandises	39 286 €	5,1%
	Matières premières et approvisionnement	2 000 €	
	Sous traitance Directe	68 374 €	27,6%
	Autres achats + Charges externes	154 549 €	
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 772 €	
	Autres charges de gestion courante	2 900 €	1,7%
	Charges financières	250 €	
	Dotations aux amortissements	22 963 €	2,8%
	Total Charges	807 164 €	100%
P R O D U I T S	Recettes d'activité	108 661 €	
	Recettes bar et restauration	125 000 €	30,5%
	Adhésions	12 500 €	
	Rennes Métropole	22 000 €	
	Ville de Rennes	250 000 €	
	Région Bretagne	65 000 €	62,2%
	Département Ille et Vilaine – Volet 1	20 000 €	
	Département Ille et Vilaine – Volet 3	45 360 €	
	DRAC	100 000 €	
	Subventions pour projets	36 510 €	4,5%
	Aides sur salaires	18 000 €	2,2%
Amortissement sub équipement	4 133 €	0,5%	
	TOTAL Produits	807 164 €	100,0%
	RÉSULTAT	0	